



Lycée Paul Moreau
51 Chemin Bras-Panon
97412 Bras-Panon
Tel : 0262516161 Fax : 0262515134

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/10/2015

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 29/10/2015, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme VUILLERMOT Sonia. La séance commence à 17h15.

Sont absents et non excusés :

Mme ARZAL Sophie, Mme ELISABETH Marie-Jeanne.

Sont absents et excusés :

Mme COTAYA Pierrette.

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 27 pour un quorum de 16.
Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par Mlle DELALAIN Juliette, représentante des élèves, que nous remercions.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du conseil d'administration du 07/09/2015.

Concernant le compte-rendu du dernier conseil, Mme la Gestionnaire apporte une correction au point n° 14 : le tarif du repas du mercredi midi pour les étudiants de BTS est de 2,84 € au lieu de 2,85 €.

Il faudrait également retirer Mme PAQUIRY, enseignante, des membres absents sur la liste d'émargement.

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

La liste des conventions et contrats passés par le lycée n'étant pas prête, les sous-points n°6.5 et 6.6 sont reportés à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Il est également ajouté une sous-partie au point n°12 portant sur le réajustement des lignes budgétaires déficitaires.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Madame FERNANDES Nathalie, représentante des parents d'élève à 17h39.

Arrivée de Monsieur MAINFROI Thierry, CPE à 17h40.

Arrivée de Monsieur TAMBON Yves, représentant des parents d'élève à 17h47.

Point N° 3 - Installation des conseils et commissions

3 - 1 - Conseil d'administration

Après accord de toutes les parties en présence, le conseil d'administration est installé.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

3 - 2 - Commissions permanente

• Membres de droit

-Madame VUILLERMOT Sonia
-Monsieur BIDEGAIMBERRY Alain
-Madame REAME Martine

• Représentants du Conseil Régional

Titulaire	Suppléant
1. TONG-YETTE Raymond	1. ELISABETH Marie-Jeanne

• Membres élus

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de documentation

Titulaires	Suppléants
1. MOURGAPAMODELY Roger	1. PAQUIRY Betty
2. LUDEL Jean-Philippe	2. UCHAN-BOYER Katia
3. BLOCH Rémi	3. MOUTOUSSAMY Laurent

Représentants des personnels ATTEE

Titulaire	Suppléant
1. HAMADI Hassani	1. LIXIVEL Dulcie

Représentants des parents d'élèves

Titulaires	Suppléants
1. CLAIN Marie-France	1. DEUPHON Martine
2. TAMBON Yves	2. VITRY Suzelle

Représentants des élèves

Titulaire	Suppléant
1. TECHER Samery	1. DELALAIN Juliette
2. FERNANDES Maxime	2. MADIN Aymerick

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

3 - 3 - Conseil de discipline

- Membre de droit :

-Madame VUILLERMOT Sonia
-Monsieur BIDEGAIMBERRY Alain
-Madame REAME Martine
-Monsieur MAINFROI Thierry

- Membres élus

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de documentation

Titulaires	Suppléants
1. MOURGAPAMODELY Roger	1. PAQUIRY Betty
2. FOURAA Ghislain	2. LE MERRER Yolande
3. MARTY Stéphane	3. BEC Nicolas
4. DUBARD Bernadette	4. MEURGUES Marie-Josette

Représentants des personnels ATTEE:

Titulaires	Suppléants
1. GERCARA Corinne	2. HAMADI Hassani

- Représentants des Parents d'élèves :

Titulaires	Suppléants
1. VIEYRA LESOT Ruffine	1. CLAIN Marie-France
2. FERNANDES Nathalie	2. COTAYA Pierrette

- Représentants des élèves :

Titulaires	Suppléants
1. MASCAREL Valoris	1. MADIN Aymeric
2. DELALAIN Juliette	2. FERNANDES Maxime
3. TECHER Samery	3. NARDY Thomas

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

3 - 4 - Commission éducative

La Commission éducative est composée des mêmes membres élus que la Commission de discipline.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

3 - 5 - Conseil pédagogique

Dans l'attente des propositions des professeurs.

3 - 6 - Conseil de Vie Lycéenne

• Membres de droit

-Madame VUILLERMOT Sonia
-Monsieur BIDEGAIMBERRY Alain
-Madame REAME Martine
-Monsieur MAINFROI Thierry

• Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement, de documentation

Titulaires	Suppléants
1. PAQUIRY Betty	1. RAJANY Bertho
2. VIRIN Max	2. BABEF Willy
3. BEDOUET Carole	3. FOURAA Ghislain
4. FORTES José	4. PRUD'HOMME Matthieu
5. MEURGUES Marie-Josette	5. BLOCH Rémi

Représentants des personnels ATTEE

Titulaires	Suppléants
1. HAMADI Hassani	1. GERCARA Corinne
2. JEANSON Henri-Claude	2. FONTAINE Jocelyne
3. LIXIVEL Dulcie	3. MINATCHY Sébastien

Représentants des Parents d'élèves

Titulaires	Suppléants
1. DEUPHON Martine	1. CLAIN Marie-France
2. GUICHARD Patricia	2. COTAYA Pierrette

- Représentants des élèves

Titulaires	Suppléants
1. MADIN Aymeric	
2. LE BOUGEANT Tiffany	
3. CHARRERON Kaïssa	
4. TECHER Samery	
5. SISAHAYE Maëva	
6. SAUTRON Anna	
7. LUCILLY Rubains	
8. ATCHAPA Aurélie	
9. DELALAIN Juliette	
10. BETON Ludovic	

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Point N° 4 - Installation des comités

4 - 1 - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

• Membres de droit

-Madame VUILLERMOT Sonia.
-Monsieur BIDEGAIMBERRY Alain .
-Madame REAME Martine.
-Monsieur MOLINES Bernard, chef de travaux
-Monsieur MAINFROI Thierry, CPE.
-Madame Ginette CHANE-WAÏ, assistante sociale.
-Madame HÉLILOU Farida, infirmière

Représentants de la municipalité

Titulaires	Suppléants
IBOUTH Jean-Claude	TAM-TSI André

• Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

Titulaires	Suppléants
1. PAQUIRY Betty	1. RAJANY Bertho
2. HAFIZOU Harvey	2. FOURAA Ghislain

Représentants des personnels ATTEE

Titulaires	Suppléants
1. LIXIVEL Dulcie	1. FONTAINE Jocelyne

Représentants des parents

Titulaires	Suppléants
1. LAURENS Benoît	1. VIEYRA LESOT Ruffine
2. VITRY Suzelle	2. FERNANDES Nathalie

Représentants des élèves

Titulaires	Suppléants
1. TECHER Samery	1. FERNANDES Maxime
2. MADIN Aymeric	2. LAGARDE Dimitri

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

4 - 2 - Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

• Membres de droit

-Madame VUILLERMOT Sonia
-Monsieur BIDEGAIMBERRY Alain.
-Madame REAME Martine
-Monsieur MOLINES Bernard.
-Monsieur MAINFROI Thierry.

• Experts :

-Madame HÉLILOU Farida
- Madame RIVIÈRE Fabienne
- Monsieur DUBARD Frédéric

• Membres élus

Représentants des personnels d'enseignement, de documentation et de vie scolaire

Titulaires	Suppléants
1. UCHAN-BOYER Katia	1. LUDEL Jean-Philippe
2. ETHEVE David	2. MOURGAPAMODELY Roger

Représentants des personnels ATTEE

Titulaires	Suppléants
1. LIXIVEL Dulcie	1. HAMADI Hassani
2. GERCARA Corinne	2. JEANSON Henri-Claude

Représentants des parents

Titulaires	Suppléants
1. DEUPHON Martine	1. CLAIN Marie-France
2. TAMBON Yves	2. LEON Johnny

Représentants des élèves

Titulaires	Suppléants
1. LAGARDE Dimitri	1. MADIN Aymeric
2. NARDY Thomas	2. MASCAREL Valoris

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Les compositions des conseils, commissions et comités sont tous adoptés à l'unanimité.

Point N° 5 - Règlement Intérieur du Conseil d'Administration

Mme la Proviseure donne lecture du règlement intérieur du conseil d'administration : quelques points sont à modifier et/ou ajouter :

Ajouts :

L'avis du conseil d'administration sera nécessaire pour accepter un invité de dernière minute. "ou aux questions" sera ajouté à la dernière phrase de l'article 6, chapitre 3 "l'ordre du jour d'une séance extraordinaire se limite à la question ayant motivé sa convocation".

Modification :

Chapitre 6, article 10, les personnes s'associent aux motions mais les motions ne sont pas votées. M. MARTY, représentant des personnels enseignants, déplore le fait que la Commission Permanente n'a pas de pouvoirs étendus.

Il suggère que dans le cas d'un voyage scolaire, par exemple, le volet pédagogique soit voté par la Commission Permanente mais le volet budgétaire au conseil d'administration. Cette demande sera notifiée dans le nouveau règlement intérieur.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Le règlement intérieur du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 6 - Conventions et contrats

6 - 1 - GRETA

La convention qui doit être signée avec le GRETA comme chaque année est soumis au vote des membres du conseil.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La convention avec le GRETA est adopté à l'unanimité.

6 - 2 - Prépa Pro : mini-stages

Les conventions prépa-pro est passé avec les collèges pour que les élèves de 3ème prépa-pro viennent en mini-stage dans l'établissement.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La convention prépa-pro est adopté à l'unanimité.

6 - 3 - École ouverte année scolaire 2015-2016

Mme la Proviseure demande au conseil d'administration la possibilité de se positionner sur le dispositif "école ouverte".

M.BLOCH demande si un bilan peut-être fait. Il lui ai répondu que le bilan est en cours d'écriture. Un élève qui a participé à l'école ouverte mis en place en mai dernier approuve le dispositif. Un autre élève donne un point de vue positif à propos de l'ouverture aux élèves durant les périodes de congés.

M. le Proviseur-Adjoint et Mme la Proviseure complète les informations demandées.

Mme VITRY, représentante des parents d'élève déplore que la participation des enseignants soit faite sur la base du volontariat.

Un autre élève, demande à ce que le prochain dispositif d'école ouverte soit aussi accessible aux élèves de première.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

6 - 4 - Convention avec la cité de l'architecture et du Patrimoine à Paris

La convention avec la cité de l'architecture et du Patrimoine à Paris à été signé dans le cadre de la visite des élèves de terminale technicien du bâtiment assistant architecte en voyage scolaire en octobre à Paris.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La convention avec la cité de l'architecture et du Patrimoine à Paris est adopté à l'unanimité.

Point N° 7 - Programme pour l'EPS et l'Association Sportive

Mme UCHAN-BOYER, représentante des personnels enseignants, professeur d'EPS, donne des explications sur le programme de l'EPS (menus) mais aussi de l'UNSS pour l'année 2015-2016. Le programme d'EPS à déjà été validé par les inspecteurs.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Point N° 8 - Structure EPLE

8 - 1 - BTS Agencement de l'Environnement Architectural : demande d'ouverture pour 2017

Dans un premier temps, l'établissement avait fait une demande d'ouverture pour un BTS fluides, énergies, domotique option génie climatique et fluidiques. La proposition avait été refusée par la Région en raison du manque de locaux.

Une demande d'ouverture pour un autre BTS à été effectuée pour 2017.

M. MOLINES, chef de travaux, présente l'intérêt de l'implantation de ce BTS au lycée Paul Moreau. Il est également en attente du nouveau référentiel pour avoir des précisions sur les besoins en matériel.

M. Fouraa, représentant des personnels enseignants, demande si le BTS donnera lieu à des créations de postes.

M. Bloch, un autre enseignant, demande s'il s'agit d'une demi-section et regrette que ce BTS ne soit en pas en lien avec les baccalauréats technologiques de l'établissement.

M. MOLINES précise également qu'il envisage un parrainage avec les lycées métropolitains concernant cette section.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La demande d'ouverture du BTS Agencement de l'Environnement Architectural : ouverture pour 2017 est approuvée à l'unanimité.

M. MAINFROI quitte la salle à 18h35 et regagne le conseil à 18h38.

8 - 2 - Ouverture d'une section Littérature musique pour 2017

Mme la Proviseure présente le projet d'ouverture d'une section Littérature musique pour 2017(inexistant pour l'instant dans l'académie) en précisant qu'il est encore en construction, notamment pour la recherche d'un partenariat avec un conservatoire éventuellement.

M. Bloch demande si l'on peut envisager la création d'une option musique pour les autres élèves.

Mme la Proviseure émet une réserve et lui fait remarquer que cette option existe déjà dans le Nord.

M. Marty, représentant des enseignants, est réservé et s'interroge sur l'impact sur les emplois du temps et le peu d'intérêt pour le développement du lycée.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	26
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	1

La demande d'ouverture de la section littérature musique est accepté à la majorité des voix.

Point N° 9 - Sorties et participation financière des familles

Mme la Proviseure demande aux membres du conseil de fixer un montant plafond pour la participation financière des familles dans le cadre des sorties pédagogiques non obligatoires, le règlement des déplacements restant à la charge de l'établissement.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	18
Nombre d'abstention :	5	Nombre de votes CONTRE :	4

Le montant de 12,00 € comme plafond de participation financière des familles est adopté à la majorité des voix.

Point N° 10 - Programme d'activités de la Conseillère d'Orientation Psychologue

Le programme d'activité de la Conseillère d'Orientation Psychologue pour l'année scolaire est présenté pour information.

Mme Paquiry, représentante des enseignants, s'interroge sur l'intervention de la Conseillère auprès des premières.

Mme la Proviseure lui précise que cela est prévu dans le programme.

Point N° 11 - Pyramide des sanctions : Avis du Chef d'Etablissement.

Mme la Proviseure informe les membres du conseil qu'il n'y aura pas de changement pour cette année au niveau de la pyramide suite au travail réalisé en fin d'année scolaire 2014-2015. Il en sera de même pour les protocoles associés.

Point N° 12 - Décision Budgétaire Modificatrice :

12 - 1 - Prélèvement sur fonds de roulement pour les 20 ans du lycée

Dans le cadre des festivités concernant les 20 ans de l'établissement le 11 décembre 2015, Mme la Gestionnaire propose de réaliser un prélèvement sur fonds de roulement de 7000,00 € qui correspond au budget alloué à cet événement (le budget comprend un service de traiteur, la location d'une tyrolienne et divers prestations).

Un élève fait remarquer que les élèves n'avait pas eu connaissance de cette journée du 11 décembre.

Mme la Proviseure lui propose de réunir le Conseil de Vie Lycéenne rapidement afin de discuter de l'implication des élèves dans cette manifestation.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Le prélèvement sur fonds de roulement pour les 20 ans du lycée est adopté à l'unanimité.

12 - 2 - Réajustement des lignes budgétaires déficitaires

Mme la Gestionnaire demande aux membres du conseil de l'autoriser à réaliser un prélèvement sur fonds de roulement de 11 000,00 € pour ré équilibrer des lignes budgétaires déficitaires.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	27	Nombre de votes POUR :	27
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Le réajustement des lignes budgétaires déficitaires est adopté à l'unanimité.

Point N° 13 - Décisions Budgétaires Modificatives pour information

Mme la Gestionnaire informe le conseil de deux décisions budgétaires modificatives (n°8 et n°9) pour l'ouverture des crédits pour l'APPN et l'accueil des élèves allemands en séjour à la Réunion dans le cadre de l'échange avec un lycée en Allemagne.

III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Mme la Proviseure remercie l'assemblée et la convie à partager une collation.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h45.

La secrétaire de séance

DELALAIN Juliette

